

PRATIQUE ET MODERNE

Visiter Saint-Flour avec un audioguide

L'Office de tourisme du Pays de Saint-Flour s'est doté cette saison d'audioguides qui permettent, en échange d'une pièce d'identité servant de caution, de visiter la ville à son rythme en écoutant tranquillement des commentaires pré-enregistrés. Trois possibilités de circuits, dont deux adaptés aux déficients visuels, sont ainsi offertes aux touristes et aux Sanflorains désireux d'en savoir plus sur l'architecture et le passé de la cité médiévale.



Les élus de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour, dont Pierre Jarlier, et Serge Pichot, directeur de l'association Braille et Culture, ont été parmi les premiers à tester les nouveaux audioguides qui permettent de visiter la ville depuis le début de cet été.

Cet été, l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Flour teste une nouvelle formule de visites guidées. Pour un montant de 11.838 € HT dont 6.396 € HT à la charge de la Communauté de communes, il a fait l'acquisition de 15 audioguides sur lesquels ont été enregistrés les commentaires détaillés de trois circuits de visites : la ville, avec découverte de l'histoire de Saint-Flour à travers ses monuments emblématiques ; le circuit des remparts balisé par des clous cuivrés ; la découverte des oeuvres pérennes de Chemin d'Art.

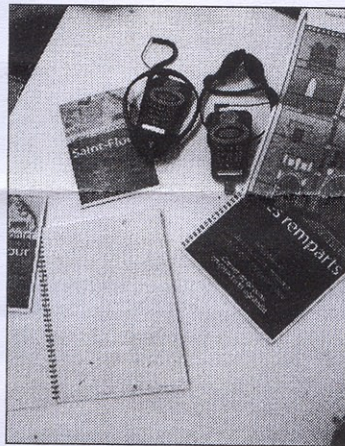
Parmi ces trois circuits, les deux premiers et leurs commentaires ont été conçus et aménagés pour être accessibles aux personnes déficientes visuelles en partenariat avec l'association Braille et Culture qui oeuvre pour l'accès des sites touristiques et culturels à ces handicapés (lire en encadré).

Au commentaire audio, s'ajoutent des livrets de visite contenant des iconographies en caractères agrandis ou en relief afin de permettre aux utilisateurs de créer l'image mentale des édifices (Cathédrale, Maison consulaire). De plus, un plan réalisé en relief complète le dispositif afin d'apporter

« Braille et culture » oeuvre à un accès pour tous

Depuis sa création en 1990 à Aigueperse, l'association « Braille et Culture » s'attache à sensibiliser les professionnels du tourisme et leur propose de développer à l'attention des aveugles ou malvoyants des supports d'accueil et des circuits de visites spécifiques. Elle est à l'origine du projet « Massif central au bout des doigts » dont les objectifs sont de constituer, à l'échelle du Massif central, un réseau de sites adaptés à l'accueil des publics déficients visuels et de faire du Massif central une destination pour ce type d'accueil.

Fin 2010, 10 sites seront ainsi équipés dont Saint-Flour qui vient après Conques, Roquefort, Vézelay, Montbrison, le Château de la Bâtie d'Urfé, et avant l'Ecomusée des Cévennes, le musée de Souvigny, Saulieu et Mende. Une vingtaine d'autres sites touristiques sera équipée à l'horizon 2012. Les sites retenus doivent bénéficier d'un label patrimonial (Ecomu-



La visite audioguidée est destinée à toutes les personnes qui préfèrent découvrir la ville seules et sans guide papier. Elle est parfaitement adaptée aux publics déficients audiovisuels, surtout qu'avec l'aide partenaire de l'association Braille et Culture elle est complétée d'outils spécifiques : guide de visite en braille et caractères agrandis, dessins en relief et en agrandi, descriptifs sensoriels...

quelques repères supplémentaires aux visiteurs compte tenu de certains passages « difficiles » du circuit des remparts (sentiers étroits ou à flanc de coteaux). Pour les mêmes raisons, un garde-corps a été installé dans le Chemin des Chèvres par les services techniques de la ville et le tracé en contre-bas du point de vue a été amélioré. Un banc d'autre part été rajouté par les élèves du CFPPA de Saint-Flour.

Le personnel de l'office de tourisme du Pays de Saint-Flour a suivi une formation d'une journée avec au programme : sensibilisation au handicap ; appréhender la malvoyance avec des lunettes de simulation et un repas dans le noir ; accueil de personnes déficientes visuelles ; apprentissage de la technique de guidage ; comment faire partager le patrimoine.

L'utilisation de l'audioguide est simple. L'apprentissage de son maniement se fait en quelques minutes. Il s'utilise soit avec un casque de baladeur soit directement en le collant à son oreille. La location est gratuite en cette période ; il suffit de laisser en caution ses papiers d'identité. En revanche, ils ne sont disponibles qu'à l'Office de Tourisme de la ville haute.

sée, Ville ou pays d'Art et d'Histoire, Sites remarquables du goût ou Plus beaux Villages de France). Ces sites doivent aussi faire preuve d'une motivation des propriétaires et/ou gestionnaires de s'engager sur la voie de l'accessibilité et disposer de la présence d'une structure d'accueil permanente dont les personnels seront formés à l'accompagnement des publics déficients visuels.

Pour Saint-Flour, l'association a participé à la rédaction des commentaires en ajoutant la partie descriptive et sensorielle aux commentaires rédigés par Régine Galvaing pour le circuit de visite de la ville et par Sandrine Daureil pour le circuit des remparts. Elle a également conçu et réalisé les carnets de dessins en caractères agrandis et en relief qui accompagne les audioguides. Elle édite les documents promotionnels en écriture adaptée (braille) et assure la formation du personnel d'accueil.